

**VATICAN**

***Amnesty International salue le  
message du pape Jean Paul II sur les  
prisons***

*Index AI : EUR 47/001/00*

Amnesty International a salué ce jour (dimanche 9 juillet 2000) la déclaration sur les prisons prononcée par le pape Jean Paul II. Le souverain pontife souligne que, dans de nombreux pays, les établissements pénitentiaires sont surpeuplés et que, dans certains cas, ils sont tout simplement indignes des êtres humains.

Dans le cadre de la célébration du jubilé de l'an 2000, le Vatican a décidé de consacrer une journée au Jubilé des prisons. Aux yeux du pape, ne pas défendre les intérêts des détenus reviendrait à faire de l'incarcération un acte de vengeance pur et simple de la part de la société, ne suscitant chez les prisonniers eux-mêmes qu'un sentiment de haine.

Le souverain pontife insiste sur l'état lamentable de certains des lieux de détention où des prisonniers sont contraints de vivre et sur le harcèlement auquel ils sont parfois soumis pour des motifs de discrimination ethnique, sociale, économique, sexuelle, politique ou religieuse.

Amnesty International se joint également à l'appel au respect des droits élémentaires de l'être humain lancé par le pape Jean Paul II, qui estime que les dispositions contraires à la dignité et aux droits fondamentaux de la personne humaine doivent être définitivement supprimées des législations nationales, de même que les lois qui privent les prisonniers de leur liberté de religion. ?

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 (0) 207 413 5810, ou consulter notre site web :**

<http://www.amnesty.org>